

M. le Président à

**Madame le Maire
Le bourg
15350 VEYRIERES**

A Saignes, le 13/10/2025

Objet : Consultation du public sur le projet de Plan de Mobilité Simplifié de Sumène Artense communauté

Madame le Maire,

Selon les dispositions de la loi d'orientation des mobilités du 26 décembre 2019, Sumène Artense communauté est autorité organisatrice de la mobilité. A ce titre, elle a réalisé un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) qui vise à définir ses ambitions en matière de politique en faveur des transports en commun, du développement des modes actifs et alternatifs à la voiture individuelle.

À la suite du recueil des avis des personnes publiques qui s'est déroulé du 13 juin au 13 septembre et conformément à l'article L. 123-19-1 du Code de l'environnement, la consultation du public doit maintenant se mettre en place. Elle a pour but de présenter les orientations de la politique mobilité adoptée par la collectivité et à l'enrichir avant son approbation.

Aussi, vous trouverez en pièces jointes à ce courrier, la délibération d'arrêt du projet de PDMS, la note de présentation, la synthèse des avis des personnes publiques, le PDMS, le Schéma Directeur des Modes Doux et Cyclables (SDMDC) ainsi qu'un formulaire de réponse.

Ces documents sont à mettre à disposition du public qui aura un mois, du lundi 20 octobre au vendredi 14 novembre pour émettre un avis et/ou des questions sur le PDMS et le SDMDC. Le public pourra également retrouver les documents au siège et sur le site internet de la Communauté de communes.

Je vous invite à faire parvenir au pôle Développement territorial (Lucie Gratel dgadeveloppement@sumene-artense.com) les formulaires qui seront complétés. Ce service reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma plus haute considération.

Le Président,



Marc Maisonneuve